

# BULLETIN MUNICIPAL 2025

Numéro 2



Hameau de Beauchêne



Le Val Horrible

© Mairie de Gruchet-le-Valasse

GRUCHET-LE-VALASSE : AVRIL 2024



© Mairie de Gruchet-le-Valasse



Chers Gruchetaïnes et Gruchetaïns,

Les trois années qui viennent seront des années très importantes pour notre commune, de façon directe ou indirecte.

2025 : l'année des incertitudes budgétaires. Comment va se dérouler la discussion budgétaire de l'État pour le budget à venir ? À quelle hauteur notre commune devra-t-elle participer à cet effort ? L'année des évolutions successives d'EXXON. Quelles vont être les conséquences pour nos habitants ?

Mais aussi l'année des projets pour notre commune : la friche Slic avec *les Jardins de l'Indigo* qui commence à sortir de terre, la friche Omyacolor qui rentre dans sa phase d'étude d'aménagement après la fin de la démolition, la friche Bretelle avec la future démolition du bâtiment et l'aménagement d'une nouvelle école maternelle, le projet *Mare aux loups* avec un permis de construire pour une résidence de qualité désormais validé, etc...

2026 : l'année des élections municipales avec le traditionnel jeu démocratique qui permettra de valider ou non vos choix d'évolution pour notre commune.

Mais aussi année des rigueurs budgétaires, peut-être année d'une nouvelle assemblée nationale provisoire, en cas de dissolution anticipée.

Donc une année électorale pleine d'incertitudes avec son lot de remises en question, notamment budgétaires.

2027 : élection présidentielle, avec un ou une nouvelle Présidente, une nouvelle assemblée nationale, avec au bout du compte, espérons-le, une stabilité politique durable. Les communes ont besoin d'une assurance financière à moyen terme. Il est tellement difficile de gouverner et de prendre des décisions sans vision à plus de 6 mois.

Et bien sûr, durant ces trois années, l'évolution des conflits mondiaux, qui eux aussi auront des répercussions économiques, de civilisation et de maintien de l'ordre, qui automatiquement, descendront jusque dans nos communes.

Bref, trois années importantes pour Gruchet-le-Valasse, mais je le dis quasiment à chaque éditorial, nous sommes là, vous pouvez compter sur nous pour continuer de faire évoluer notre commune dans un esprit de bienveillance profitable à tous. Une évolution au-dessus des partis où l'intérêt général primera toujours sur l'intérêt particulier.

Bon été à tous.

Didier Peralta,  
Maire de Gruchet-le-Valasse

## PUBLICATION

Ce bulletin a été mis en place par la Municipalité de Gruchet-le-Valasse.

**N°ISSN** : 2804-1607

**Réalisation** : Service communication de la mairie

**Directeur de publication** : Didier PERALTA

**Crédits photos** : Mairie de Gruchet-le-Valasse, associations communales, pixabay.com

**Impression** : Imprimerie AUTRECOM, Saint Jean de la Neuville - 1 500 exemplaires

**Distribution** : Manuelle, en boîte aux lettres par les élus.

## NOUS CONTACTER

✉ Mairie - Rue du Docteur Gernez  
76210 GRUCHET-LE-VALASSE

☎ 02.35.39.69.30

✉ mairie@gruchet.fr

🌐 [www.gruchet-le-valasse.fr](http://www.gruchet-le-valasse.fr)

🕒 Ouvert du lundi au vendredi,  
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30,  
Fermeture à 18h30 le mardi,  
Fermeture à 17h00 le vendredi.

## NOËL DU PERSONNEL COMMUNAL



Les 29 agents communaux et leurs enfants étaient conviés à l'Espace Mozaïk en décembre dernier pour célébrer les festivités de fin d'année.

La Directrice Générale des Services (DGS) et la responsable du service des Ressources Humaines ont instauré une nouvelle formule plus chaleureuse que d'habitude avec la venue d'un magicien qui a assuré des numéros en close-up (très rapprochés du public) durant plus d'une heure. Succès garanti auprès de toutes les tranches d'âge !

Élus et membres du personnel ont partagé le verre de l'amitié après les discours de la DGS, Cécile BALMÈS, et de Didier PERALTA.

## INSTANT DE RECUEILLEMENT POUR MAYOTTE

À la suite des événements dramatiques qui se sont déroulés dans le département d'outre-mer de l'île de Mayotte, provoqués par le cyclone Chido, le Président de la République, Emmanuel MACRON, a décrété lundi 23 décembre 2024 comme journée de deuil national.

Monsieur le Préfet avait demandé qu'un instant de recueillement soit respecté dans les administrations publiques ce même jour à 11h00. Ce fut le cas devant la mairie.

Le Conseil Municipal de Gruchet s'était réuni en amont et décidé de s'associer aux aides apportées à nos compatriotes de Mayotte en votant à l'unanimité une aide de 1500 € qui a été versée à la protection civile via l'association des maires de France.



## BIENVENUE AUX NOUVEAUX COMMERÇANTS



C'est toujours un grand plaisir d'accueillir de nouveaux commerçants sur la commune. Cela crée une dynamique de centre-ville qui permet, entre autres, de conserver les liens entre les habitants.

Nous invitons les commerçants qui n'osent le faire à venir se présenter en mairie. Cela permettra de faire connaissance et d'assurer la promotion de votre enseigne dans les diverses publications du service municipal de communication.

Bienvenue à Ophélie de *Le dressing d'Ophélie* qui achète et vend des vêtements et accessoires de seconde main, ainsi qu'à Liliane qui a repris, avec son mari, l'épicerie *Aux quatre saisons* ouverte du mardi au dimanche inclus sur une grande amplitude horaire.

## VOEUX DU MAIRE ET DE LA MUNICIPALITÉ



Lors de la cérémonie des vœux de la Municipalité, le 20 janvier dernier, le maire, Didier PERALTA, a évoqué les événements forts de 2024 avant de présenter les projets pour 2025 : la construction des logements des Jardins de l'Indigo, la mise à l'air libre de la rivière sur l'ancienne friche Omyacolor, la démolition de la salle de la Mare aux loups et le renouvellement de l'éclairage public dans les quartiers de la Fernague et de la Bretonnière. Ceci en préservant l'équilibre budgétaire malgré les baisses des dotations de l'État.

Le maire a annoncé ne pas se représenter en tête de liste en 2026, après 43 ans de mandat d'élus dont 25 en tant que maire. Il soutiendra la candidature de Vincent LECARPENTIER, actuel adjoint en charge de l'urbanisme.

## DE NOUVELLES APPELLATIONS DE RUES

Du fait de l'aménagement des Jardins de l'Indigo, qui verra cette année la construction des logements, de nouvelles rues ont été créées et une autre modifiée. Ainsi l'impasse Fauquet Lemaitre devient une rue. Elle permet d'accéder aux Jardins de l'Indigo par la rue Général de Gaulle et la rue Saint Marcel. La rue du Coton et la rue des Indienneurs, en rapport avec le passé de l'industrie textile, sont les voiries de circulation de ce futur pôle d'habitation.

D'autres appellations ont été validées : les chemins piétonniers aux abords des deux écoles, qui ne portaient jusqu'alors pas de nom, seront dénommés chemin Françoise Dolto auprès de l'école maternelle, et chemin Hélène Boucher pour l'école élémentaire.



## NOUVEL EMPLACEMENT POUR LE DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE DE BILLETS



Le distributeur automatique de billets (DAB) est installé, depuis mars, face à la boîte à livres (cabine anglaise rouge), en centre-ville.

En 2023, lorsque le groupe La Poste avait informé la Municipalité de la fermeture du bureau postal et de la mise hors service du DAB, les élus avaient argumenté avec persévérance pour que ces deux services perdurent.

Le bureau de Poste est donc devenu une agence postale communale, hébergée en mairie, et le distributeur automatique de billets a été déplacé à un endroit permettant aux personnes à mobilité réduite de s'y rendre facilement. Trois entreprises locales ont œuvré à cette installation.

## GOÛTER DE PRINTEMPS



Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) avait convié les Gruchetains seniors au traditionnel Goûter de Printemps vendredi 4 avril dernier.

Les 123 personnes présentes ont apprécié l'animation musicale offerte, en partie, par le Comité des Fêtes.

Les fervents de musette, les nostalgiques des années 60 - 70 et les fans des années 80 pouvaient danser du paso, de la valse, du tango, de la samba, du chacha, du twist et même du disco pendant 2 heures 30.

Tartelette de fruits de la boulangerie Besry, cidre et boisson chaude ont contenté tout le monde.

Chacun est reparti avec un ballotin rempli d'œufs au chocolat ainsi qu'un plant de saison pour embellir massif ou jardinière.



Merci aux bénévoles fidèles à Denise CHEVALLIER, conseillère municipale déléguée aux seniors, qui ont donné de leur temps pour plier les serviettes, créer les ballotins, décorer les tables et servi les convives le jour du Goûter.

## CÉRÉMONIE DE COMMÉMORATION DU 8 MAI



Cette année, les communes de France célébraient le 80<sup>ème</sup> anniversaire de la Victoire marquant la fin de la seconde Guerre Mondiale.

Comme à l'accoutumée, élus et population étaient invités à se recueillir au carré militaire, au pied des 17 tombes des soldats Gruchetains morts pour la France. La cérémonie s'est poursuivie au Monument aux morts avec la section gruchetaine des Anciens Combattants.

L'Orchestre d'Harmonie du Valasse a joué la Marseillaise, l'hymne européen et d'autres refrains militaires.

Merci au Comité des fêtes et au FCG Football pour leurs gerbes de fleurs déposées au Monument aux morts.

## REMISE DES MÉDAILLES DU TRAVAIL

Chaque année au 8 mai, soit 7 jours après la Fête du Travail, le maire invite les Gruchetains concernés pour leur remettre la rosette du travail selon des grades instaurés par l'État depuis 1948 : Argent (20 ans de travail effectif), Vermeil (30 ans), Or (35 ans) et Grand Or (40 ans).

14 Gruchetains ont été promus entre juillet 2024 et janvier 2025. Félicitations à eux !



## SOIRÉE CABARET DU 24 MAI

La commission municipale culturelle a organisé une soirée cabaret samedi 24 mai à la salle Claude Laplace.

Durant plus d'une heure trente, les artistes de la troupe professionnelle BM Company ont déroulé leur spectacle haut en couleurs avec des tableaux dansants tous plus beaux les uns que les autres, où plumes, strass et paillettes étaient au rendez-vous.

Leur revue *Exquises Folies* est un voyage à travers les grandes époques qui ont marqué le Music-Hall et les spectateurs présents en ont pris plein les yeux. De Paris à Copacabana, d'Edith PIAF à Franck SINATRA, du « Truc en plumes » à « Waka Waka », les 6 danseurs et chanteurs ont proposé du beau cabaret teinté d'une énergie festive très appréciée du public qui n'a pas hésité à danser avec les artistes.

La Municipalité avait fait appel aux associations communales pour tenir la buvette et le pôle sucré. C'est API, l'Association des Parents Investis (Parents d'élèves de l'école Lucie Aubrac) qui a manifesté son intérêt pour récolter quelques recettes dans le but d'organiser des animations destinées aux écoliers de Gruchet-le-Valasse.

Merci à tous les intervenants pour cette soirée étincelante !



## GRUCHET-LE-VALASSE : UNE VILLE OÙ IL FAIT BON VIVRE



Selon une enquête menée par l'Association Nationale des Villes et Villages où il fait bon vivre en novembre 2024, Gruchet-le-Valasse est classée 62<sup>ème</sup> commune où il fait le meilleur vivre sur les 708 villes et villages de Seine-Maritime qui ont été sondés.

Le classement est réalisé selon 190 critères répartis dans 11 catégories : qualité de vie, sécurité, santé, transports, commerces et services, éducation, protection de l'environnement, finances et impôts locaux, solidarité, sports et loisirs, attractivité immobilière.

Tous les critères proviennent de sources officielles (aucun élément déclaratif). Les données ont été mises à jour avec les dernières disponibles.

## LE BULLETIN MUNICIPAL FÊTE SES 51 ANS



C'est en septembre 1974 que feu Claude Laplace, le précédent maire, a publié la première édition du bulletin municipal.

Les articles étaient rédigés par l'édile, ses adjoints et la secrétaire de mairie. Très peu de photos et beaucoup de textes qui permettent de retracer l'histoire contemporaine de Gruchet-le-Valasse et son essor incroyable depuis les années 70.

En 2001, sous l'impulsion de Didier PERALTA et de la nouvelle équipe municipale, le bulletin devient trimestriel, se pare de photos, d'illustrations, de nouvelles rubriques et gagne en couleurs.

Aujourd'hui, cette publication est éditée deux fois dans l'année et a toujours vocation à informer au mieux la population.

## PROPRETÉ URBAINE



L'entretien des trottoirs est essentiel pour garantir la sécurité, l'accessibilité et la propreté de l'espace public. Entre désherbage, déneigement et balayage, ces tâches évitent les dégradations et préviennent les accidents.

Nos agents du service technique font au maximum pour que la ville soit nette mais, vous le savez, la végétation pousse à une vitesse incroyable entre mai et août.

Aussi, nous remercions les propriétaires et locataires qui débroussaillent, désherbent et nettoient devant leur habitation et nous ne pouvons qu'encourager les autres à faire au mieux. Car oui, il y a des tâches qui reviennent à la Municipalité mais parfois, juste un petit coup de coupe bordures devant chez soi, en attendant un nettoyage plus important par les agents communaux, rend service à tout le monde.

## NOUVEAUX HORAIRES POUR LA MAIRIE ET L'AGENCE POSTALE



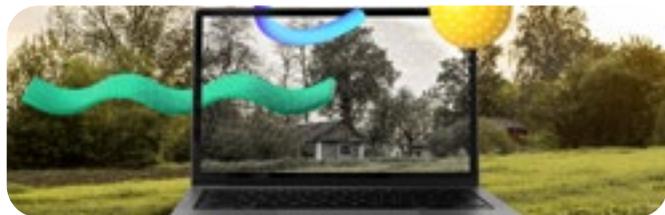
Les horaires d'ouverture de la mairie et de l'agence postale communale changent à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2025.

Les nouveaux horaires à prendre en compte seront :

**Du lundi au vendredi**

**de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30**

**ŒUVRER POUR ALLÉGER L'IMPACT CARBONE NUMÉRIQUE INDIVIDUEL**



Notre impact carbone numérique individuel s'amplifie. Et il est néfaste pour la planète. Très simplement, chacun peut œuvrer positivement en mettant en application quelques actions :

- Activer la mise en veille automatique de sa box,
- Ne pas laisser les appareils allumés en permanence,
- Optimiser la taille des fichiers transmis,
- Nettoyer régulièrement ses boîtes mail,
- Réduire les qualités d'image et de vidéo,
- Utiliser des mots clés précis et cibler sa demande sur le web. Cette action permet de limiter la sollicitation des serveurs du moteur de recherche et donc de la consommation d'énergie,
- Vider régulièrement le cache des ordinateurs,
- Stocker uniquement le nécessaire sur le Cloud pour alléger les centres de données.

Plus d'informations sur [www.hellocarbo.com/blog/reduire/empreinte-carbone-numerique/](http://www.hellocarbo.com/blog/reduire/empreinte-carbone-numerique/)

**JEU DE L'ÉTÉ**

**GRAND JEU DE L'ÉTÉ 2025**

**OÙ SUIS-JE ?**



Le formulaire du *Grand Jeu de l'été 2025* est inséré dans les premières pages de ce bulletin municipal. Si ce n'est pas le cas, n'hésitez pas à venir en chercher un à l'accueil de la mairie.

La commission municipale culturelle est revenue aux fondamentaux : les « photos mystères ». Vous avez jusqu'à fin septembre pour sillonner toute la ville qui s'étend de la rue Bourdin (rue en hauteur après le Pont Bellet à droite en allant vers Bolbec) jusqu'au Val Horrible (accès entre le petit rond-point face à l'abbaye et le pont ferroviaire) afin de trouver les 24 endroits où ont été prises les « photos mystères ».

Soyez précis et n'oubliez pas de répondre à la question subsidiaire. Inutile de tout trouver pour participer : remettez votre formulaire même incomplet en mairie avant le 29 septembre !

**Pétanque Pique-nique**

**LUNDI 14 JUILLET**  
au Manoir  
à Gruchet-le-Valasse

Tournoi de pétanque en doublette dès 10h00  
Amenez votre pique-nique ou profitez du barbecue et de la buvette

- Amenez vos boules de pétanque
- Tournois adultes et enfants dès 10h ; reprise à 14h
- Inscription gratuite en mairie ou sur place le 14/07 de 9h à 9h45

02 35 39 69 30 / [mairie@gruchet.fr](mailto:mairie@gruchet.fr)

**SOIRÉE HARENGS & BEAUJOLAIS NOUVEAU**



Vendredi 21 novembre  
19h00 salle C. Laplace

<b>MENU COMPLET</b>	<b>14 €</b>
Boissons comprises	6 € - 12 ans

**INSCRIPTION OBLIGATOIRE EN MAIRIE**

**GRUCHETAIS : À partir du 6 octobre**

**EXTÉRIEURS : À partir du 20 octobre**

Paiement en espèces ou par chèque à l'attention du Trésor Public (à partir de 15€)  
Aucune inscription ne sera prise sur place.



02 35 39 69 30  
[communication@gruchet.fr](mailto:communication@gruchet.fr)



## NE JETEZ PAS VOS EAUX D'AQUARIUM N'IMPORTE OÙ



Caux Seine aggro remet en état une trentaine de mares du territoire afin de favoriser le retour de la biodiversité dans ces zones ultra nécessaires pour notre patrimoine environnemental.

Et une problématique majeure a été mise à jour : celle des espèces exotiques envahissantes dont le myriophylle du Brésil, une plante herbacée, vivace et amphibie couramment utilisée comme plante d'ornementation dans... les aquariums. Elle prolifère et asphyxie les mares.

Parfois c'est un simple transfert de mare à mare, d'une plante comme un nénuphar, qui favorise la prolifération d'une espèce exotique envahissante.

Ne jetez pas vos eaux d'aquarium dans les mares. Jetez-les dans votre évier et les plantes, à la poubelle, même pas au composteur.

Plus d'informations à [biodiversite@cauxseine.fr](mailto:biodiversite@cauxseine.fr)

## SOS MÉDECINS À LILLEBONNE



Le Centre Hospitalier Intercommunal Caux Vallée de Seine accueille désormais, du lundi au vendredi, de 18h à 23h, SOS Médecins pour des consultations de médecine généraliste sur rendez-vous via [www.rdvasos.fr](http://www.rdvasos.fr) ou 02 33 01 58 52 ou 3624 (numéro surtaxé) ou encore 116 117.

Les consultations ont lieu dans un bureau médical situé dans le service des urgences du Centre Hospitalier Intercommunal à Lillebonne. Les rendez-vous sont à prendre pour le jour-même et en cas d'urgence médicale : grippe, gastro, angine, bronchite, infection urinaire, otite...

Cette permanence permet de désengorger les urgences et d'offrir un accès aux soins aux habitants du territoire qui n'ont pas de médecin traitant ou n'arrive pas à avoir de rendez-vous urgent. La tarification est la même que pour une consultation classique chez son médecin traitant.

## CLIIINK / LE TRI DU VERRE RÉCOMPENSÉ

une action  
Caux Seine aggro

**cliink**

**Le tri du verre récompensé**  
près de chez vous !

Plus d'infos : [cauxseine.fr](http://cauxseine.fr) ou [cliink.com](http://cliink.com)

**cliink**

**Le tri récompensé !**

Cliink® récompense le geste de tri par des bons d'achat chez vos commerçants. Grâce à l'application mobile (ou la carte Cliink®), chaque fois que vous déposez du verre dans un conteneur de tri connecté, vous gagnez des points !

**Comment ça marche ?**

- 1 Je télécharge l'application Cliink® et je m'inscris.
- 2 Je me connecte à un conteneur en Bluetooth.
- 3 Chaque dépôt = 1 point. Les points sont crédités d'ici 24 à 48h.
- 4 Je convertis mes points en bons d'achat sur l'app.

Téléchargez l'application Cliink®

Download on the App Store | GET IT ON Google Play

## UNE BOURSE POUR LES ÉTUDIANTS



Dans le cadre de sa politique de développement de l'enseignement supérieur sur son territoire, Caux Seine agglo a créé deux bourses à destination des étudiants :

- Sup'Top pour les stagiaires Bac +5 en fin d'études dans le domaine des sciences et technologies,
- Sup'Up pour les jeunes bacheliers s'engageant dans des études supérieures en sciences et technologies.

Les candidatures retenues bénéficieront d'une bourse de 500 € par mois pendant une durée de 4 à 6 mois, si le stagiaire intègre une entreprise spécialisée dans l'industrie et implantée sur le territoire de Caux Seine agglo. Cette bourse est ouverte aux étudiants du territoire comme en provenance de l'étranger.

Plus d'infos : [boursesetudiantes@cauxseine.fr](mailto:boursesetudiantes@cauxseine.fr)

## NOUVELLE DISCIPLINE AU CONSERVATOIRE



En 2025, le Conservatoire à rayonnement départemental de Caux Seine agglo enrichit son offre artistique avec une toute nouvelle discipline dynamique et festive : un ensemble de percussions inspiré de la batucada.

Tous les lundis soirs de 19h30 à 21h, cette pratique unique est ouverte au public au pôle de danses et musiques actuelles de Lillebonne.

Accessible aux débutants comme aux musiciens confirmés à partir de 16 ans, cette activité allie percussions, mouvements chorégraphiques et polyrythmie.

Informations et inscriptions au conservatoire de Caux Seine agglo : 02 35 38 63 94

## CAUX SEINE AGGLO, C'EST QUOI ?

Vous avez peut-être déjà entendu parler d'intercommunalité, d'EPCI, de communauté d'agglomération ou simplement d'agglomération. Ces termes désignent en réalité une même structure, dont le rôle peut sembler imprécis pour beaucoup d'entre nous.

Des jeunes du territoire de la Mission Locale ont rencontré des techniciens de Caux Seine agglo. Leur mission ? Explorer et présenter quatre domaines clés dans lesquels l'agglomération joue un rôle crucial :

- **Les mobilités** : Caux Seine agglo gère des services essentiels tels que le réseau de bus Rezo'Bus, le transport à la demande, la location de vélos électriques et le transport scolaire.
- **L'habitat** : L'agglomération participe à l'aménagement du territoire et à la mise en place d'une politique d'intervention économique.
- **Les France Services** : Ces structures offrent un accompagnement dans les démarches administratives et l'accès aux droits pour tous les habitants.
- **Le développement économique** : Caux Seine Développement, l'agence gérée par l'agglo, œuvre à l'attractivité économique du territoire en accompagnant la formation, l'emploi et l'implantation d'entreprises.

Au-delà de ces quatre domaines, Caux Seine agglo intervient dans de nombreux autres aspects de la vie quotidienne des habitants :

- La transition écologique et énergétique
- La collecte et le tri des déchets
- La gestion de l'eau et de l'assainissement
- La qualité de l'air
- La prévention des risques majeurs
- La gestion d'équipements culturels et sportifs
- L'accompagnement des seniors
- Le soutien aux associations



## PRÉSENTATION D'UN EMPLOI COMMUNAL

Vous les voyez dans la mairie, dans la commune, les écoles, les bâtiments communaux mais connaissez-vous vraiment l'emploi que chaque agent communal occupe ?

Ce septième portrait concerne l'AGENT DU SERVICE COMMUNICATION, ASSOCIATION, ÉVÉNEMENTIEL ET COMMERCE.

### **EN QUOI CONSISTE LA MISSION « CHARGÉE DE COMMUNICATION » ?**

**Cela consiste à diffuser de l'information aux citoyens, de concevoir et mettre en œuvre des actions de communication :**

- Rédaction des articles pour le bulletin municipal et mise en page complète (2 éditions par an),
- Rédaction des communiqués pour la presse,
- Rédaction quotidienne des publications destinées aux réseaux sociaux,
- Conception et mise à jour du guide pratique communal (tous les 2 ans)
- Gestion des informations sur le panneau lumineux et distribution sur l'application annexe « city all »,
- Création et administration du site Internet communal,
- Mise en relation avec les institutions diverses et acteurs locaux pour relayer ou créer de l'information,
- Élaboration de supports et de contenus variés en fonction des besoins des élus et des services municipaux.



Marie-Laure FOUBERT travaille à la mairie depuis 2006.

### **EN QUOI CONSISTE LA MISSION « ASSOCIATION » ?**

**L'agent assiste les associations à leur demande :**

- Aide à la conception de documents variés (compte-rendu, procès verbaux, journal interne...),
- Aide pour l'obtention et la transmission de documents officiels (Numéro de Siret, dissolution, réorganisation du bureau...),
- Création d'affiches pour leurs événements et relais sur les supports de communication municipaux.

### **EN QUOI CONSISTE LA MISSION « ÉVÉNEMENTIEL » ?**

**L'agent, en étroite collaboration avec les élus, met en place les événements et en assure le suivi :**

- Organiser les événements, en assurer le suivi et les promouvoir : Festival de la Culture, soirée cabaret, soirée Harengs & Beaujolais Nouveau, jeu de l'été, journées du patrimoine, cérémonies patriotiques, cérémonie des vœux de la Municipalité, Noël du personnel communal, concours des plus beaux jardins, accueil des nouveaux Gruchetains, concours de pétanque....
- Réalisation des dossiers de presse, des affiches, cartons d'invitation, programmes (...) et des arrêtés nécessaires, des avis de passage, des autorisations d'ouverture temporaire de buvette,
- Gestion de la logistique humaine et veille à la bonne réalisation le jour J,
- Réalisation du calendrier événementiel sur la commune et relais sur les plateformes locales,
- Veille et gestion du budget annuel alloué au service.

### **EN QUOI CONSISTE LA MISSION « COMMERCE » ?**

**L'agent est le relais, pour certaines actions, entre le commerçant et l'État :**

- Mise en place de l'arrêté annuel de dérogation au repos dominical des salariés dans le commerce,
- Élaboration des dossiers de suivi des ventes en liquidation et des ventes au déballage.

Dans chaque numéro du bulletin municipal, la Municipalité démentira ou approuvera les rumeurs et échos qui pourraient circuler sur la commune.

**« La Commune est surendettée »**



**FAUX**

Grâce à la gestion prudente lors de ce mandat, et au cours des mandats précédents, le taux d'endettement de la commune est maîtrisé. Cela nous permet de voir l'avenir avec sérénité et d'espérer passer sans encombre la période difficile des restrictions à venir des aides de l'État, devant l'effort demandé à tous de maîtrise des dépenses publiques et de solidarité pour le redressement des finances de notre pays.

**« Caux Seine aggro assure la taille des bas-côtés des routes communales »**



**VRAI**

Ce fauchage a lieu en trois temps. Une première fois au printemps de façon sommaire pour gérer la visibilité des utilisateurs des routes, une seconde fois avant l'été et une troisième fois complète à l'automne. Il n'y a pas de fauchage complet au printemps, simplement un fauchage raisonné pour respecter la biodiversité, et notamment la période de nidification. Selon une répartition, la commune assure également l'entretien des délaissés et des chemins par exemple, mais parfois certains oublis sont constatés. N'hésitez pas à nous les signaler.

**« La grande halle du Manoir va être restaurée »**



**VRAI**

Un pré projet qui reste à finaliser, a été présenté à la Caisse d'Allocations Familiales. Celle-ci, principal financeur, avec la commune, du centre social Mozaik, a été emballée. Il reste à finaliser le projet pour terminer l'aménagement de l'ensemble de ces bâtiments remarquables.



## « NORMANDES ET CITOYENNES » : UNE EXPOSITION, DES PARCOURS ET UN MESSAGE

Pensée par vos élus, conçue et réalisée par les services municipaux de Gruchet-le-Valasse, l'exposition *Normandes et Citoyennes* poursuit son itinérance. Après une première présentation en mai 2024 à l'Hôtel de Ville, elle a récemment été proposée aux résidents de la résidence autonomie. Un projet qui allie mémoire, transmission et engagement, en parfaite cohérence avec les valeurs citoyennes portées par la Commune.

À Gruchet-le-Valasse, la citoyenneté n'est pas seulement un principe inscrit dans les discours. C'est une valeur vivante, qui s'incarne à travers des actions concrètes, accessibles et ancrées dans la réalité de ses habitants. Avec l'exposition *Normandes et Citoyennes : elles font notre territoire*, la Ville illustre pleinement cet engagement.



Inaugurée en mai 2024, cette exposition a été pensée en interne, conçue par les services de la commune avec un double objectif : valoriser l'engagement des femmes dans la vie publique et associative, et rappeler l'histoire des droits citoyens au féminin. À travers six portraits choisis avec soin, ce sont des voix qui résonnent : celles de figures historiques comme d'actrices locales engagées dans la vie de tous les jours. Militante, résistante, parlementaire, bénévole... chacune, à sa manière, incarne une facette de la citoyenneté.

Présentée pour la première fois à l'Hôtel de Ville en mai puis en juin 2024, l'exposition avait déjà suscité de nombreuses réactions positives. Un an plus tard, en mai 2025, elle a été accueillie au sein de la résidence autonomie. À cette occasion, plusieurs élus — Vincent LECARPENTIER, Adjoint au Maire, Michaël BOBLIQUE, Conseiller municipal délégué à la Citoyenneté et Denise CHEVALLIER, Conseillère en charge des relations avec les Seniors — ont partagé un moment convivial avec les résidents, accompagnés de Maëlys BUSNEL, animatrice pour SEMINOR.

La rencontre, à la fois instructive et chaleureuse, a permis de raviver des souvenirs, d'échanger sur les parcours évoqués, et de susciter des discussions passionnées sur les évolutions sociétales vécues ou observées. Un moment sincère, intergénérationnel et porteur de sens.

Cette exposition a été conçue pour être itinérante. Après la résidence autonomie, elle rejoindra dans les prochains mois les couloirs du groupe scolaire, afin de sensibiliser les plus jeunes aux notions d'engagement, de droits et de transmission. Un support pédagogique riche, pensé pour faire naître le débat, nourrir la curiosité et cultiver la mémoire collective.

« *Normandes et Citoyennes* » incarne ainsi un projet à l'image de la commune : proche des habitants, ambitieux dans ses objectifs, et profondément ancré dans des valeurs citoyennes fortes. En associant création locale, participation intergénérationnelle et transmission éducative, Gruchet-le-Valasse affirme sa volonté de faire vivre la citoyenneté de manière concrète et inclusive, en allant à la rencontre de toutes et tous.



## ÉCOLE PRIMAIRE LUCIE AUBRAC



## REPAS DE NOËL DES DEMI-PENSIONNAIRES DE L'ÉCOLE LUCIE AUBRAC

Du canard dans l'assiette, des décorations de Noël au plafond, des bonnets à pompons sur la tête des agents et élus présents pour le service, des fredonnements de chansons en français et en anglais et une sucette en chocolat offerte par la Municipalité pour les demi-pensionnaires qui ont fêté Noël au restaurant scolaire le 19 décembre dernier.



## DÉCOUVRIR LES LÉGUMES ET FRUITS DE SAISON

Le fournisseur de repas *La Normande* a animé un atelier pour les écoliers en janvier dernier. Il fallait reconnaître un fruit ou un légume au toucher, déguster des morceaux de fruits ou de légumes, goûter des jus, observer différents échantillons de légumes peu connus sous leur forme brute et en discuter. À la fin de la session, les enfants sont repartis avec un légume et deux fruits.



## ENGLISH BREAKFAST FOR MISS DELAUNAY'S STUDENTS

Dans le cadre de leur apprentissage du vocabulaire anglais, Mme DELAUNAY a invité ses élèves à un petit-déjeuner anglais. C'est l'occasion de découvrir les habitudes alimentaires de nos voisins d'Outre-Manche et de parler anglais durant ce moment convivial. Le maire a pris plaisir à s'attabler avec les élèves.



## RECONNAITRE LES ÉPICES ET LES AROMATES

Ils rehaussent le goût des plats et ont des bienfaits pour la santé mais il n'est pas évident de les reconnaître... La moutarde, le safran, l'anis (...) pour les épices, et le persil, le basilic, la ciboulette ou encore la menthe pour les aromates ont été proposés aux demi-pensionnaires pour familiariser leurs papilles gustatives avec ces ingrédients culinaires. Merci à *La Normande* pour cet atelier atypique.

## SPECTACLE DE NOËL



Le Comité des fêtes a offert un beau spectacle aux enfants de l'école élémentaire le 17 décembre dernier à la salle Claude Laplace.

*Quand les Lutins s'en mêlent* est un conte moderne qui a transporté les enfants dans l'univers magique d'un jeu vidéo original projeté sur un écran géant.

Durant les 4 niveaux du jeu les enfants ont aidé les lutins à retrouver le Père Noël capturé au début du spectacle.

Les enfants étaient captivés !

## VOYAGE À CERZA POUR LES ÉCOLIERS DE LA MATERNELLE

Mardi 6 mai, les 87 élèves de l'école maternelle sont allés au parc zoologique de Cerza, dans le Calvados.

Le matin, les plus petits ont participé à un atelier pour stimuler leurs sens :

Ils ont senti les crottes d'un hippopotame et d'une panthère (odorat), caressé leur peau (toucher), regardé les photos pour les décrire (vue) et écouté leur cri (ouïe).

Ensuite, passage obligatoire dans le parc des chèvres avec caresses et câlins aux chevreaux et cochons.

Pendant ce temps-là, les plus grands ont donné à manger à des potamochères (entre le sanglier et le phacochère) et à des lémuriers. Ce sont les adultes accompagnateurs qui ont nourri les pélicans en jetant des poissons dans leur grand bec. Les soigneurs ont également éduqué les enfants sur le choix de la nourriture adaptée à chaque espèce. D'où l'interdiction pour les visiteurs de jeter de la nourriture dans les enclos du zoo : c'est très mauvais pour les animaux.

Après le pique-nique pris en compagnie de poules gourmandes, les élèves ont pris le *safari train* pour faire le tour du parc et ont vu plein d'animaux : rhinocéros, chameaux, paons, lions, tigres blancs, guépards, hyènes, émeus, zèbres, gazelles, gnous...

Avant le départ, ils sont allés observer les ours à lunettes, l'ours polaire, l'ours brun, des singes, des alpagas, un tapir, des loutres et des perroquets.

Beaucoup de marche, plein de souvenirs et un retour sous les ronflements dans le car vers l'école.



## REMISE DE PLANTS DANS LE CADRE DES ESCALES DU CLIMAT



Dans le cadre des Escapes du Climat, programme d'animations porté par Caux Seine agglo, 1 100 élèves de CM1 et CM2 du territoire ont réalisé des travaux autour de la transition écologique.

Afin de saluer l'engagement de ces écoliers et de les encourager à continuer leur action positive, la Direction des transitions de Caux Seine agglo, en présence de Didier PERALTA et Vincent LECARPENTIER, leur a remis un plant (basilic, cerfeuil, ciboulette...), cadeau symbolisant un avenir florissant plein d'espoir et de résilience.

La remise a eu lieu jeudi 3 avril à l'école Lucie AUBRAC où étaient présentes la classe gruchetaine de Mme ROUSSEAU ainsi que celles de Beuzeville la Grenier, Beuzevillette et Saint Jean de la Neuville.

## LES ÉLÈVES DE CP ÉTUDIENT LES ABEILLES

En mai, la classe de CP est allée au parc de Clères pour participer à un atelier autour des abeilles. Les enfants devaient chasser les abeilles avec des filets mais il n'y en avait pas à cause de la météo maussade. L'atelier s'est poursuivi par la découverte des différentes fonctions exercées par les abeilles lors de leur courte existence, ainsi que du fonctionnement d'une ruche.

Après cette sortie, les jeunes écoliers se sont rendus au collège Jean Monnet pour rencontrer les acteurs du *Club Ruche* qui avaient préparé trois ateliers. Le premier sur la ruche, le second sur le matériel nécessaire pour s'occuper d'un essaim et le dernier basé sur l'observation à la loupe d'abeilles. La rencontre s'est achevée autour d'une dégustation de miel produit en lisière de forêt par l'essaim de l'année précédente.



## À LA DÉCOUVERTE DE VICTOR HUGO ET DE SON UNIVERS ARTISTIQUE



Le 28 mars dernier, les élèves de CM1 de Mme GUIHARD et de CM2 de Mme ROUSSEAU ont visité le musée consacré à l'écrivain Victor HUGO, installé dans la maison Vacquerie à Villequier.

Cette sortie pédagogique leur a permis de découvrir l'histoire du célèbre auteur en explorant cette maison en bord de Seine, échangeant sur les modes de vie du XIX<sup>e</sup> siècle et les habitudes de Victor HUGO.

Après un pique-nique rafraîchissant, les enfants ont laissé libre cours à leur créativité à travers un atelier artistique inspiré des techniques utilisées par Victor HUGO lui-même. Armés d'encre et de plumes, ils ont esquissé le Mont-Saint-Michel ou imaginé des œuvres à partir de taches d'encre, à l'image des expériences graphiques auxquelles l'auteur aimait se livrer.



Rénovation et peinture des structures de jeux à ballons et installation de filets dans la cour de l'école élémentaire.



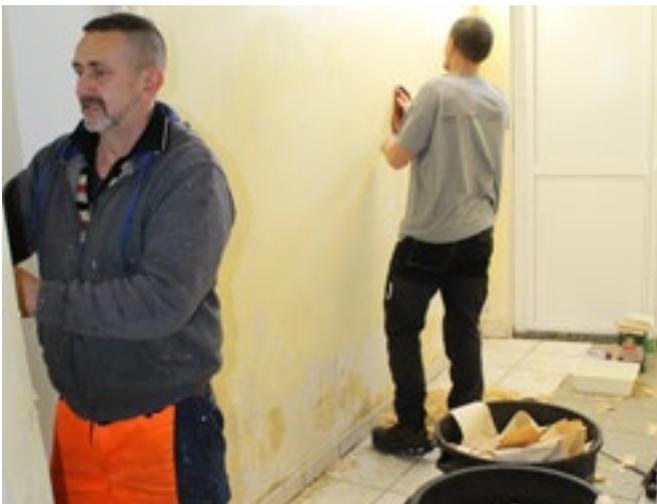
Suite à la découverte d'une fuite d'eau issue d'une canalisation d'alimentation souterraine vétuste à l'école maternelle, la mairie a aussitôt déclenché des travaux pour créer une canalisation bypass.



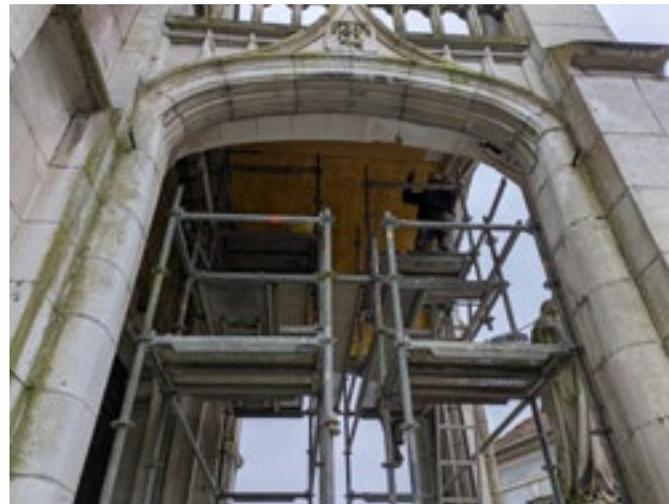
Visite technique avant les travaux d'installation de 104 réverbères d'éclairage public, plus performants et écologiques, dans les quartiers de la Roche et de la Fernague.



Des marquages au sol dits *signalisation routière horizontale*, ont été repris par les agents du service technique.



Travaux de rafraîchissement en mairie.



L'église ayant plus de 100 ans, c'est à la Ville d'en assurer les travaux de sécurisation. La voûte du porche de l'église se fissurait ; Elle est désormais entièrement consolidée.



Abattage nécessaire d'un arbre qui menaçait de tomber près de l'Espace Mozaïk.



Démoussage et nettoyage des abords du porche de l'église.



Retrait d'une haie vieillissante dans la cour de l'école.



Les 15 bancs publics de la commune ont été démontés pour être entièrement décapés et repeints par les agents des services techniques dans un panaché de couleurs.



La dangerosité de la champignonnière étant avérée, les élus ont décidé de détourner le chemin de promenade forestier par un nouvel accès qui contourne la zone à risque.



Grâce au plan de restauration des mares par Caux Seine agglo, la mare aux loups a retrouvé la propreté et la luminosité nécessaires pour que la biodiversité y reprenne totalement vie.

## VIGILANCE FACE AUX ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

La biodiversité de notre commune est un patrimoine précieux mais elle est aujourd'hui menacée par les espèces exotiques envahissantes (EEE). Ces espèces, introduites volontairement ou accidentellement en dehors de leur aire de répartition naturelle, peuvent perturber nos écosystèmes, nuire à la santé humaine et engendrer des coûts économiques importants.

### Qu'est-ce qu'une espèce exotique envahissante (EEE) ?

Une espèce exotique envahissante est une plante, un animal ou un micro-organisme introduit par l'homme, de manière volontaire ou accidentelle, dont la propagation menace la biodiversité locale. Ces espèces peuvent supplanter les espèces indigènes, altérer les habitats naturels et perturber les équilibres écologiques. En France, plus de 1 000 espèces exotiques ont été recensées, dont certaines sont particulièrement préoccupantes pour notre environnement.

### Pourquoi sont-elles une menace pour la biodiversité ?

Les EEE constituent l'une des principales causes de l'érosion de la biodiversité, contribuant à environ 60 % des extinctions connues à l'échelle mondiale.

Elles peuvent :

- Supplanter les espèces indigènes en accaparant les ressources.
- Modifier les habitats naturels, rendant l'environnement moins favorable aux espèces locales.
- Présenter un risque pour la santé humaine, introduire de nouvelles maladies ou parasites.
- Affecter les activités humaines, notamment l'agriculture, la pêche et le tourisme.

### État des lieux des espèces exotiques envahissantes

En France métropolitaine, l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN) recense environ 2 400 espèces animales et végétales exotiques, dont près de 190 sont considérées comme envahissantes. Depuis 1985, chaque département de l'Hexagone enregistre en moyenne 14 nouvelles espèces exotiques envahissantes tous les dix ans.

En Normandie, on dénombre 33 espèces invasives avérées.

**Parmi les espèces végétales** les plus répandues, on trouve le robinier faux-acacia (*Robinia pseudoacacia*), la renouée du Japon (*Fallopia japonica*) et le buddléia du père David ou arbre à papillons (*Buddleja davidii*).

Les zones humides sont particulièrement affectées, avec la présence de plantes aquatiques invasives telles que la crassule de Helms (*Crassula helmsii*), l'égérie dense (*Egeria densa*), l'hydrocotyle fausse-renoncule (*Hydrocotyle ranunculoides*) et le myriophylle du Brésil (*Myriophyllum aquaticum*).



*Robinia pseudoacacia*



*Fallopia japonica*



*Buddleja davidii*



*Crassula helmsii*



*Egeria densa*



*Hydrocotyle ranunculoides*



*Myriophyllum aquaticum*

Parmi les espèces animales envahissantes présentes en Normandie, on peut citer le frelon asiatique (*Vespa velutina*), la perruche à collier (*Psittacula krameri*), le ragondin (*Myocastor coypus*) et l'écrevisse de Louisiane (*Procambarus clarkii*).



*Vespa velutina*



*Psittacula krameri*



*Myocastor coypus*



*Procambarus clarkii*

Les espèces exotiques envahissantes présentent une menace pour la biodiversité et sont souvent nuisibles pour la santé humaine avec d'importants impacts économiques. C'est pourquoi les réglementations européennes et françaises s'accordent pour lutter contre ces espèces, notamment animales, qui surpeuplent et déséquilibrent les milieux naturels.

C'est d'ailleurs pour cela que des formations sont proposées aux agents des services techniques, plus précisément à ceux qui entretiennent les espaces verts, afin qu'ils reconnaissent les EEE, et agissent en conséquence en sécurité.

## ZOOM SUR LA BERCE DU CAUCASE

Récemment, la berce du Caucase (*Heracleum mantegazzianum*) a été observée sur la commune. Originnaire du Caucase (région montagneuse comprise entre l'Iran, la Turquie et une partie de la Russie), cette plante peut atteindre jusqu'à 4 mètres de haut. Elle se distingue par ses grandes feuilles découpées et ses larges ombelles de fleurs blanches.

Sa sève contient des substances phototoxiques qui, en contact avec la peau et exposées à la lumière, peuvent provoquer de graves brûlures. Chaque pied peut produire plusieurs dizaines de milliers de graines, capables de rester en dormance jusqu'à sept ans.

### Comment agir ?

Si vous repérez la berce du Caucase :

- Ne la touchez pas à mains nues.
- Signalez sa présence à la mairie au 02 35 39 69 30 / [mairie@gruchet.fr](mailto:mairie@gruchet.fr) ou aux services compétents.



## ATELIER « BIENTÔT À LA RETRAITE »



En partenariat avec la CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et Santé au Travail), le CCAS va organiser un atelier dédié aux futurs retraités (pour ceux qui y seront d'ici 2 ans).

Cet atelier de 2 heures sera décliné en 7 séances d'informations dont les démarches administratives et financières, la construction de nouveaux projets en fonction de ses envies, les avantages d'être retraité, se lancer dans le bénévolat...

La date vous sera très prochainement relayée sur le panneau lumineux, le site Internet communal et les supports habituels de communication.

Il faudra, au préalable, vous inscrire impérativement à [mairie@gruchet.fr](mailto:mairie@gruchet.fr) ou 02 35 39 69 36.

## JOURNÉE PETITE-ENFANCE



Mercredi 19 novembre 2025, à la salle Claude Laplace, Caux Seine agglomération organisera une journée dédiée à la petite enfance et à la parentalité.

L'action est destinée aux familles (avec des enfants de moins de 6 ans) du territoire où plusieurs ateliers sensoriels, de motricité, de détente, de découverte de la lecture et de sophrologie seront proposés aux enfants ainsi que trois spectacles.

Une conférence sera animée pour sensibiliser les parents sur « comment vivre sa parentalité dans une époque très numérique ». Une autre conférence sera dédiée aux professionnels de la petite enfance sur « comment travailler avec les familles concernant leurs problématiques ».

## CONCERT ACOUSTIQUE



Pas loin de 30 musiciens s'étaient installés dans la salle de restauration de la résidence autonomie Guy de Maupassant en février dernier, avec leurs instruments à vents, leurs pupitres et partitions.

Durant une heure, ils ont joué de nombreux morceaux qui ont réveillé les souvenirs et enthousiasmé les résidents et leurs familles.

Ce concert était gratuit et nous remercions l'Orchestre d'Harmonie du Valasse qui sait toujours donner de son temps et de son talent pour le plaisir de la population.

## NOËL DES SENIORS



La Municipalité engage une action en faveur des Gruchetains seniors pour les fêtes de fin d'année.

Cette année, les Gruchetains de 68 ans et plus pourront participer au *repas de Noël* du vendredi 28 novembre 2025, offert par le CCAS, qui est un moment de convivialité autour d'un menu concocté par les traiteurs locaux.

Quant aux Gruchetains de 70 ans et plus, vous avez le choix entre le *repas de Noël* et le *colis gastronomique de Noël*.

À vous de choisir via le coupon en dernière page de ce bulletin municipal !

## LES ANIMATIONS ET ATELIERS À LA RÉSIDENCE AUTONOMIE

À la Résidence autonomie Guy de Maupassant, des animations variées et conviviales sont proposées régulièrement : chorale, gym douce, goûters partagés, ateliers mémoire, actions intergénérationnelles, activités manuelles avec Aurélia, repas à thème, ainsi que d'autres temps forts.

Très appréciées, ces activités renforcent le bien-être et la vie sociale des résidents dans un cadre agréable. Le mobilier collectif a été entièrement changé récemment offrant ainsi un espace chaleureux et contemporain.

Certains résidents descendent tous les après-midi dans le salon pour regarder la télévision, jouer à des jeux de société, lire ou bouquiner livres et magazines mis gratuitement à leur disposition. D'autres aiment discuter, assis confortablement dans leurs fauteuils.

SEMINOR, le bailleur social, les accompagne également dans leurs démarches administratives, notamment pour les demandes d'aides financières ou tout autre besoin personnel.



ESPACE MOZAÏK - CENTRE SOCIAL

asso@mptgruchet.fr / 02 35 38 19 56



24 janvier :  
Soirée dansante



8 février :  
Sortie au cirque Arlette Gruss



1<sup>er</sup> mars :  
Atelier gourmandises de Pâques



Février :  
Sortie du centre de loisirs  
au bowling



Soirée jeux en famille à la  
ludothèque un vendredi par mois



Du 12 au 19 février :  
Village des enfants Indoor



Février :  
Sortie de l'Accueil Jeunes au  
laser game



21 février :  
Spectacle petite enfance



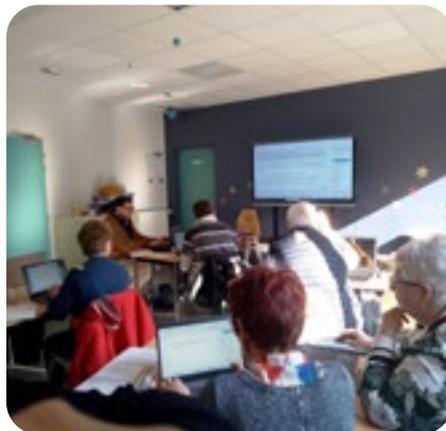
22 février :  
Sortie à la patinoire

ESPACE MOZAÏK - CENTRE SOCIAL

asso@mptgruchet.fr / 02 35 38 19 56



Session contes certains samedis matins



24 février au 19 mai : Ateliers d'initiation à l'informatique



28 février : Resto - bowling



15 mars : Carnaval



Parcours de motricité certains samedis matins



6 mars : Carnaval des petits



Du 21 au 23 mars : Week-end « retraités » en Bretagne



4 avril : Sortie au Gros Horloge à Rouen



5 avril : Sortie vélo au Marais Vernier

ESPACE MOZAÏK - CENTRE SOCIAL

asso@mptgruchet.fr / 02 35 38 19 56



Avril :  
Sortie du centre de loisirs à la  
ferme pédagogique Droops



12 avril :  
Sortie à Biotropica



19 avril :  
Kermesse de Pâques



25 avril :  
Sortie au Haras du Pin



25 avril :  
Soirée carte blanche  
concert acoustique



17 mai :  
Balade en mer à Fécamp



Soirée jeux de cartes  
un vendredi par mois



23 mai :  
Soirée carte blanche  
concert acoustique

L'Espace Mozaïk  
accueille le public  
du lundi au vendredi  
de 9h00 à 12h00  
et de 13h30 à 18h15.  
Le samedi de 9h30 à 20h00.

Pour l'accueil périscolaire, la  
structure ouvre ses portes à 7h30  
et les ferme à 18h30.

02 35 38 19 56  
accueil@mptgruchet.fr  
www.mptgruchet.net

Actualités sur  
Facebook et Instagram

## API ASSOCIATION DES PARENTS INVESTIS

Les actions menées par API ont pour but de collecter des fonds afin de financer, à la hauteur des bénéficiaires, des spectacles et sorties scolaires.

En décembre, ce sont des calendriers réalisés avec des photos des enfants qui ont été vendus. En janvier, des galettes des rois, en partenariat avec la boulangerie Perlimpainpain, étaient à gagner via des grilles mises en vente dans les familles des écoliers.

Le vendredi 21 mars, après l'école, a été organisé un grand goûter sur le thème du carnaval avec un atelier de fabrication de masques.

L'école a désormais son logo en rapport avec le nom de l'école. Merci à Mme DALLA, adjointe au maire, qui a collaboré à sa création.



## COMITÉ DE JUMELAGE REDDITCH

15 Gruchetains du Comité de jumelage Gruchet-Redditch sont allés jusqu'à Ouireham prendre un ferry pour rejoindre leurs amis de Redditch, en Angleterre, du 15 au 19 mai cette année.

Un séjour formidable sous un soleil très apprécié notamment pour les visites d'un manoir épiscopal et d'une ferronnerie.

Le dernier jour, avant de dîner au Redditch Club Golf, Français et Anglais ont assisté à la passation de pouvoir entre l'ancienne Maire de Redditch, Juma BEGUM, et la nouvelle Maire, Joanna KANE, élue pour un an.



Si vous aussi vous souhaitez recevoir des Anglais pour leur faire découvrir notre patrimoine et, l'année d'après, partir outre-Manche, contactez le Président du comité de jumelage au 07 77 20 07 50.

## GBL : GRUCHET BADMINTON LOISIR

C'est encore dans une très bonne ambiance que s'est déroulée la 2<sup>ème</sup> édition du Blackminton le 22 février dernier au gymnase David Douillet.

Rappelons que le Blackminton est une version nocturne et festive du badminton. Une expérience unique à la seule lumière des éclairages LED qui rendent totalement fluorescents raquettes, volants, terrains et joueurs.

Les terrains supplémentaires (et les frites !) ont fait le plus grand bonheur des joueurs : davantage de matchs, de temps de jeu, et de temps pour profiter !

Merci à NormEvents d'avoir participé au succès de cette soirée !



## CROSS INTERVILLAGES

En janvier dernier, l'étape a eu lieu sur le site de l'Abbaye du Valasse et, comme l'a dit Dominique CATELAIN du GABS, aux nombreux parents présents « c'est sûrement le meilleur site pour une étape de cross intervillages avec un vrai terrain de cross dans un cadre magnifique ».

La course finale de cette saison 2024-2025 a eu lieu à Saint Eustache la Forêt samedi 29 mars dernier. L'équipe encadrante de l'ECGV (Entente Cycliste de Gruchet-le-Valasse) avait d'abord convié la quinzaine de jeunes coureurs à un déjeuner qui s'est clôturé par la remise d'un tee-shirt et d'un sac à dos en présence de Didier PERALTA et Vincent LECARPENTIER.

Gruchet-le-Valasse termine 14<sup>ème</sup> sur les 29 entités représentées cette année.

Bravo à nos jeunes Gruchetains !



## ECGV : ENTENTE CYCLISTE DE GRUCHET-LE-VALASSE

50 duos « coureur adulte » et « cycliste enfant » ont participé à cette 3<sup>ème</sup> édition du DUO DU MUGUET, le 1<sup>er</sup> mai dernier au départ du parking haut de l'Abbaye du Valasse.

10 km pour l'adulte, 9 km pour l'enfant sur un parcours très agréable à travers le parc de l'Abbaye puis la voie verte, derrière la laiterie EURIAL.

Une très bonne ambiance et une réussite pour l'équipe de l'ECGV qui remercie chaleureusement l'Abbaye du Valasse pour son autorisation de passage, le sponsor EUROVIA qui a permis de remettre de superbes lots aux participants, et ses bénévoles pour leur efficacité et leur bonne humeur,



Prochain rendez-vous le 31 août pour le Duo du Valasse course en run & bike. Infos et inscriptions : 06 19 98 37 49 / [crossglv76@gmail.com](mailto:crossglv76@gmail.com)

## GRUCHET ACCUEIL

Au mois d'avril, la sortie culturelle de l'association s'est faite au centre historique minier de Lewarde, dans le Nord pour 50 participants. Fin mai, tous sont partis en voyage à MONCY dans l'Orne. Résumé dans le prochain bulletin municipal.

Tout au long de l'année, le jeudi après-midi, des activités manuelles sont proposées : peinture sur soie, jeux de société, tricot, scrapbooking, ...

Le jeudi, randonnée avec 2 groupes : un départ à 9h00 pour une dizaine de km, et un à 9h30 pour 8 km. Le mardi randonnée à 9h00 pour 6/7 km.

Plusieurs moments de convivialité sont partagés dans l'année comme la galette des rois, la chandeleur...

N'hésitez pas à venir rejoindre cette association ! Pour tous renseignements, contactez la Présidente de l'association au 06 03 48 89 77.



## LES BOUTIQUES DE GRUCHET

L'association qui regroupe plus d'une vingtaine de commerçants de la commune, a rejoint le réseau des Ambassadeurs du Commerce, créé en 2017 par la CCI (Chambre de Commerce et d'Industrie) Seine Estuaire.

La signature de la convention de partenariat du 2 avril 2025 entre dans le cadre du soutien appuyé aux Unions Commerciales et vient en complément des actions déjà menées par la CCI Seine Estuaire soit :

- Campagne de communication « Consommer Local »,
- Fonds d'aide pour les unions commerciales via un appel à projet et des animations *clé en main*,
- Une offre CCI complète et sur-mesure,
- Instauration de chèques cadeaux locaux par la CCI Seine Estuaire.

Vincent LECARPENTIER, Véronique GUERITTE (CCI), Jérôme HAUGUEL (trésorier asso), Emelyne ROMAIN, Mélanie MABILLE (présidente asso) et Didier PERALTA.



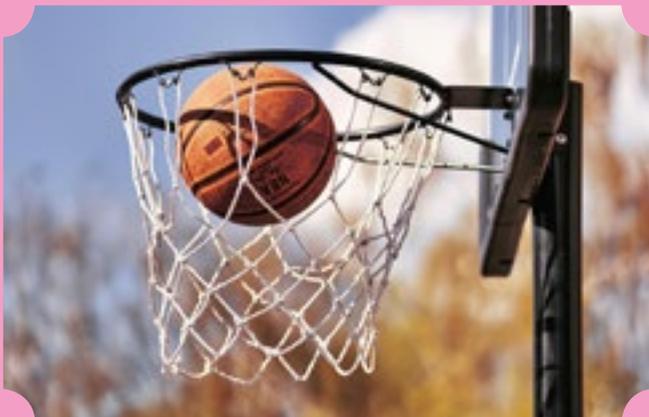
## FCG SECTION BASKET BALL FÉMININ

Cette nouvelle saison 2024 - 2025 connaît un nouvel essor d'inscriptions. Six jeunes femmes ont complété l'équipe seniors. Ce sont donc 16 femmes de 21 à 45 ans qui jouent au basket-ball pour la Commune.

Les entraînements ont lieu tous les jeudis de 18h00 à 20h00 au gymnase David Douillet avec Annie TALBOT comme coach. Les matchs de championnat se déroulent le dimanche matin. L'horaire varie légèrement selon les communes organisatrices.

Il y a eu 18 rencontres cette année et les joueuses se sont battues jusqu'au bout. C'était une année de transition avec la venue de nouvelles joueuses qui ont fait de nombreux progrès.

Il n'y a pas de compétitions pendant les vacances scolaires. La reprise s'effectue début septembre. Inscriptions au 06 09 49 69 08.



## ORCHESTRE D'HARMONIE DU VALASSE

Le 18 janvier dernier, après leur assemblée générale et avant de partager la galette des Rois, les musiciens de l'Orchestre du Valasse et les élus ont inauguré la nouvelle salle de répétition mise à disposition gracieusement par la mairie aux instrumentistes.

Auparavant, leur salle de répétition se trouvait à l'étage de la mairie. Depuis la fin d'année dernière, ils occupent cette pièce spacieuse et lumineuse au rez-de-chaussée de l'annexe de la mairie.

Plus besoin de monter les escaliers les bras chargés de leur instrument. Aujourd'hui tout est de plain-pied donc beaucoup plus pratique.

Une partie des musiciens s'était proposée pour effectuer certains travaux de rénovation afin de rendre la salle plus confortable. Merci à eux.



## LES VIKINGS, JUDO CLUB

En ce début d'année 2025, le club compte une nouvelle ceinture noire : celle de Ruben TONON qui a marqué les points manquants pour l'obtention de la ceinture noire lors d'un déplacement dans les Hauts de France. Il est la 5<sup>ème</sup> ceinture de l'histoire du club.

Lors des tournois amicaux de Bolbec, Gonfreville l'Orcher ou encore Goderville, 2 équipes mixtes d'ados et d'adultes plus ou moins expérimentés ont participé par équipes. Ainsi, Vanessa, Sandrine, Anthony, Télió, Ruben, encadrés par Perrine et Yann, ont défendu les couleurs de la ville encouragés par leur fan club.

D'autres compétiteurs (Lilou, Hugo, Pierre, Noé, Ruben) se sont illustrés lors des championnats et criterium départementaux, tournois satellite ou coupe de Normandie.

Les plus jeunes dont Maelis, Automne, Maellia, Lucas... ont terminé à une brillante 5<sup>ème</sup> place au challenge des 4 saisons de Turretot.

Récemment, une délégation gruchetaine s'est frotté à des compétiteurs d'autres pays lors d'un déplacement au fin fond de la Belgique au tournoi international « la Lux Cup » à Bastogne. Le tournoi s'est terminé par un stage encadré par un champion de Belgique multi titré où Telio, Perrine et Yann ont rejoint nos jeunes.

Perrine s'est qualifiée pour le championnat de France de judo en terminant à une très belle 3<sup>ème</sup> place du championnat régional, 1<sup>ère</sup> division senior.

Perrine et Yann ont participé à des masters vétérans qualificatifs pour les championnats de France. Alors que Perrine termine 2<sup>ème</sup>, Yann gagne le Master des vignobles du Medoc. Il est à noter leur participation pour la seconde année consécutive au championnat de France de Jujitsu figthing.

Sous l'impulsion de Yann, arbitre régional, quelques jeunes suivent les cours d'arbitrage du 76. Ainsi, cette année, Alexandre, Pierre, Noé, Lilou et Hugo ont validé leur 2<sup>ème</sup> année d'arbitrage et pourront officier l'an prochain à la coupe des jeunes arbitres.

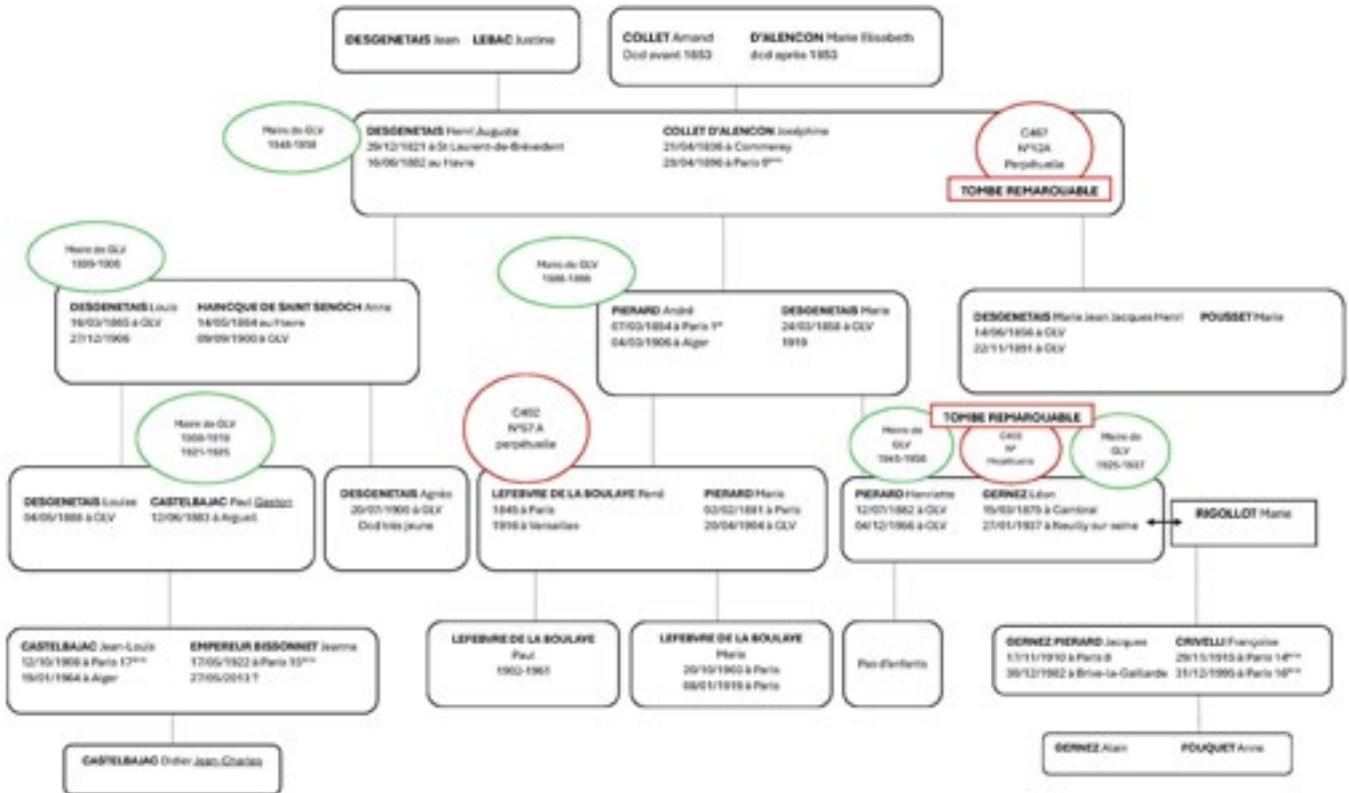
Quelques samboïstes dont Noé, Pierre, William et Raphaël, encadrés par Nicolas, Yann et Perrine, ont participé au tournoi du grand Ouest dans la Manche.

Les instructeurs ont également dispensé une initiation Sambo chez nos amis judokas de St Martin en Campagne afin de développer cette discipline dans la région.

Pour toutes informations concernant le Judo ou le sambo, contactez-le 06 17 19 57 76.



LA FAMILLE DESGENÉTAIS



Dans notre vallée, les familles de grands industriels étaient nombreuses. À Gruchet-le-Valasse, une famille catholique a fait concurrence aux industriels protestants : les Desgenétais. Aujourd'hui, il subsiste des bâtisses qui autrefois leur appartenaient, dont l'église et le château des Genêts.

La famille Desgenétais est une famille dont les origines sont rurales. Elle trouve sa notabilité et sa fortune dans l'industrie. Jean, François et Auguste ouvrent leur propre usine à Gruchet-le-Valasse : *Desgenétais Frères*. En 1845, ils créent un second tissage mécanique à Bolbec puis un troisième en 1853. Avec l'évolution des métiers à tisser, qui fonctionnent désormais à vapeur, les frères font fortune.

La réussite économique de la famille se traduit dans l'immobilier. Auguste Desgenétais fait construire le château des Genêts en 1865. En 1878, il acquiert le château d'Etelan (Saint Maurice d'Ételan) dans lequel vivront sa petite fille Louise Anne Marguerite Desgenétais, et son époux Gaston, Comte de Castelbajac. En 1880, Henri Auguste Desgenétais acquiert le « Vieux Château ». On compte le château de Tous-Vents comme une propriété par alliance de la famille Desgenétais. En effet, en 1875, le baron André Piérard fait reconstruire le château de Tous-Vents, incendié par les Prussiens lors de la guerre en janvier 1871. Il y habitera à partir de 1883 avec son épouse Marie Emika Jeanne Inès Desgenétais et leurs enfants.

Les Desgenétais se lancent dans la politique et s'impliquent dans les communes dans lesquelles ils ont implanté leurs usines. En ce qui concerne Gruchet-le-Valasse, la famille Desgenétais et tous les membres par alliance couvriront près de 65 ans de mandats de maire.

L'église elle-même est une création « made in » Desgenétais alors comment ne pas remarquer leur chapelle funéraire, église miniature, reprenant les codes du gothique. Cette chapelle monumentale est le fleuron des beautés funéraires du cimetière de Gruchet-le-Valasse et est de loin la plus imposante et la plus remarquable. Elle est originale par sa superficie, bien plus grande que celles des familles Levaltier et Levasseur.

Plus d'informations sur le site Internet communal [www.gruchet-le-valasse.fr](http://www.gruchet-le-valasse.fr) rubrique Histoire et Patrimoine / Balade des Tombes remarquables / Tombe 9.

**Cette page est l'occasion pour les deux groupes du Conseil municipal de s'exprimer dans la limite d'un nombre de caractères donné identique à chacun. Les textes retranscrits ci-dessous sont à l'identique de ce qui nous a été transmis. Seule la responsabilité des auteurs peut donc être mise en cause.**

Groupe de la majorité municipale :

À l'écoute, pour tous, avec équité.

Depuis 2020, l'équipe municipale majoritaire de Gruchet-le-Valasse mène son mandat avec une conviction simple : être à l'écoute de chaque habitant, avec le même respect et la même attention, quelles que soient les idées, les attentes ou les sensibilités.

Chaque demande formulée par un Gruchetais mérite une réponse. Cette exigence d'équité guide notre action quotidienne. Elle se traduit par une disponibilité réelle des élus, par des réponses concrètes aux sollicitations, et par une volonté constante d'agir dans l'intérêt général, loin des clivages.

Notre engagement ne consiste pas seulement à réaliser des projets, mais aussi à faire vivre une relation de confiance avec la population. Être à l'écoute, c'est savoir entendre une inquiétude, comprendre une situation, prendre le temps d'un échange. C'est aussi savoir dire ce qui est possible ou non, en toute transparence.

Loin d'une gestion à distance, nous revendiquons une proximité authentique. Elle s'exprime à travers notre présence régulière sur le terrain, les échanges en mairie ou lors d'événements communaux. Nous avons maintenu ce lien direct, fondamental dans une commune comme la nôtre.

À un an de la fin du mandat, nous restons fidèles à cette ligne : la bienveillance, l'équité et le sens du service public. Nous continuerons, jusqu'au dernier jour, à porter cette vision du rôle d'élu : celui de servir tous les Gruchetais, sans distinction.



Groupe réaliste et constructif

À l'approche de la fin de ce mandat, nous tirons un constat lucide.

En qualité d'élus d'opposition, nous avons porté une voix différente. Cela malgré un effectif réduit (3 élus restants de la liste initiale) où chacun a pris de son temps pour défendre l'intérêt commun. Malheureusement, les concitoyens qui nous avaient accordé leur confiance en 2020 sont restés muets et inactifs dans la vie municipale.

Nous avons constaté au fil de notre mandat, un relâchement progressif de certaines règles de la vie collective (environnement, nuisances sonores, code de la route, stationnements) qui ne sont plus respectées par de nombreux concitoyens. Il est temps pour chacun de prendre conscience de l'impact de ses actes sur la collectivité et à agir en citoyen responsable.

Nous rappelons que la commune consacre une part de son budget à la sécurité, notamment à travers l'action quotidienne de la police municipale. Ce service, garant de la tranquillité et de l'ordre local, mérite davantage d'être sollicité. Par ailleurs, un certain nombre de projets ont été réalisés depuis plusieurs années, mais de nombreux restent encore à voir le jour, dont la réfection des voiries, transition vers un éclairage public LED, création d'une nouvelle école. C'est dans cette dynamique que nous continuerons à travailler à vos côtés.

K DERNONCOURT, V LEROY

Liste Ensemble, construisons notre Avenir :

L'opposition est une force de proposition pour réduire les coûts inutiles.

Comme la sous-traitance de la maintenance des photocopieurs : j'ai été écouté !

Les travaux de la parcelle forestière la mare aux loups : j'ai proposé la plantation d'arbres feuillus, la majorité municipale adhère avec la plantation d'arbres et des aménagements sécurisés : J'ai été entendu!

Le budget prévisionnel 2025 a été contenu le plus possible suivant nos arguments, actuellement il n'y aura pas d'augmentation des impôts pour les Gruchetais et Gruchetaises : j'ai été compris !

L'Opposition Constructive : Une Force de Proposition pour Notre Commune.

Guillaume AUGER

## NAISSANCES

20 novembre 2024	RÉAL Joseph
3 décembre 2024	BAUDRY Tom
3 décembre 2024	STORLASKI DAMOIS Haydann
18 décembre 2024	LEVASSEUR William
28 janvier 2025	TEBOH NDA Khalys
1 <sup>er</sup> février 2025	TEJ Youssef
18 février 2025	CHASSIGNAT Louis
6 mars 2025	FALAISE LE MEUR Giulia
25 avril 2025	KHORKHOR Alma
11 mai 2025	LESTRELIN Auguste



## MARIAGES

15 février 2025	FLEURY Emmanuel et MILLET Angélique
12 avril 2025	COUCHAUX Kévin et GODARD Clélia
26 avril 2025	POULTIER Patrick et N'GUESSAN Kpa
10 mai 2025	DIEU Florian et MABILLE Cécile
17 mai 2025	TEINTURIER Sébastien et TETEREL Sonia



## DÉCÈS

22 novembre 2024	LOUVEL Jean-Marcel
17 décembre 2024	PRUVREL née CAILLY Jocelyne
18 janvier 2025	JOUEN Albert
26 janvier 2025	LAMURÉ Gilbert
24 avril 2025	DELAFOSSE épouse CREVEL Bénédicte
28 avril 2025	NOËL Jacques



## UNE NOUVELLE CENTENAIRE POUR LA COMMUNE

En début d'année, la Municipalité a fêté Madame Yvette DEPERROIS qui a eu 100 ans le 30 décembre 2024. Denise CHEVALLIER, conseillère municipale, est allée lui apporter un joli bouquet de fleurs, offert par la Municipalité, alors qu'elle faisait une partie de jeux de société au local de Gruchet Accueil avec d'autres adhérentes.

Il s'agit actuellement de notre deuxième centenaire, la doyenne de Gruchet-le-Valasse étant une autre Yvette, Mme MANOURY, qui aura 103 ans en septembre.

La Municipalité lui souhaite une très belle centième année.



- Lundi 14 juillet : **Tournoi de pétanque et pique-nique** au Manoir / Municipalité 02 35 39 69 30
- Vendredi 8 août : **Don de sang** salle C. Laplace / EFS : [www.dondesang.efs.sante.fr](http://www.dondesang.efs.sante.fr)
- Vendredi 29 août : **Fête de l'été** : concerts et marché semi-nocturne au Manoir / MPT 02 35 38 19 56  
et les Boutiques de Gruchet-le-Valasse 02 35 31 04 78
- Dimanche 31 août : **Duo du Valasse** : Course run & bike / ECGV 06 19 98 37 49
- Samedi 13 septembre : **Feu d'artifice** de la Saint Fiacre stade Pierre de Coubertin à 22h00 / Comité des Fêtes 02 35 31 01 09
- Dimanche 14 septembre : **Vide-greniers** en centre-ville et fête foraine / Comité des fêtes 02 35 31 01 09
- Dimanche 21 septembre : À 10h00 **Balade commentée « Reconnaître les arbres »**.  
RV à l'étang de l'abbaye du Valasse.  
Gratuit. Réservation obligatoire 02 35 39 69 30 / mairie@gruchet.fr  
De 14h00 à 17h00 : l'église Saint-Thomas vous ouvre ses portes.
- Dimanche 5 octobre : **Repas dansant** salle C. Laplace / Orchestre du Valasse 06 10 36 96 41
- Vendredi 10 octobre : **Don de sang** salle C. Laplace / EFS [www.dondesang.efs.sante.fr](http://www.dondesang.efs.sante.fr)
- Dimanche 12 octobre : **Sente des Moines** (trails et rando) RV salle C. Laplace / AGSN agsn76@gmail.com
- Vendredi 17 octobre : **Dîner - spectacle** salle C. Laplace / Maison Pour Tous 02 35 38 19 56
- 22 au 29 octobre : **Village des enfants en intérieur** salle C. Laplace / Maison Pour Tous 02 35 38 19 56
- Samedi 1<sup>er</sup> novembre : **Loto** dès 14h00 salle C. Laplace / FCG Football 02 35 31 67 56
- Samedi 8 novembre : **Bal country** salle C. Laplace / Colorado Country 06 79 48 67 89
- Dimanche 9 novembre : **Loto** salle C. Laplace / Comité de jumelage Gruchet Redditch 02 35 38 90 45
- 16 et 17 novembre : **Fête du jeu** Espace Mozaïk / Maison Pour Tous : 02 35 38 19 56
- Mercredi 19 novembre : **Journée dédiée à la Petite enfance** salle C. Laplace / Caux Seine aggro
- Vendredi 21 novembre : **Soirée Harengs & Beaujolais Nouveau** salle C. Laplace / Municipalité  
02 35 39 69 30
- 29 et 30 novembre : **Marché de Noël** salle C. Laplace / Les Boutiques de Gruchet-le-Valasse 02 35 31 04 78
- Vendredi 5 et samedi 6 décembre : **Gamethon** (Téléthon) salle C. Laplace / Gruchet Espoir 02 35 31 28 99
- Samedi 22 novembre : **Messe et Concert de la Sainte Cécile** à 18h00 à l'église. Entrée libre et gratuite.
- Samedi 13 décembre : **Loto** dès 20h00 salle C. Laplace / FCG Football 02 35 31 67 56
- Vendredi 19 décembre : **Don de sang** salle C. Laplace / EFS [www.dondesang.efs.sante.fr](http://www.dondesang.efs.sante.fr)
- Dimanche 21 décembre : **Noël des enfants de la commune** salle C. Laplace / Maison Pour Tous  
02 35 38 19 56

# COUPON À DÉCOUPER

## NOËL 2025 : INVITATION RÉSERVÉE AUX GRUCHETAINS SENIORS

Comme chaque fin d'année, la Municipalité engage une action en faveur des Gruchetains seniors à l'occasion de Noël. Afin de privilégier le moment de convivialité qu'est le Repas de Noël, les conditions d'âge ont été modifiées.

Pour les **personnes nées en 1957 et avant** (68 ans et +) vous pouvez vous inscrire au **Repas de Noël des Seniors** organisé le **vendredi 28 novembre** à la salle C. Laplace, à 12h00.

Pour les **personnes nées en 1955 et avant** (70 ans et +) vous pouvez vous inscrire au **Repas de Noël des Seniors** organisé le **vendredi 28 novembre** à la salle C. Laplace, à 12h00,

**OU**

bénéficier du **colis gastronomique de Noël** à retirer en mairie les **jeudi 11 et vendredi 12 décembre 2025**, de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00.

À vous de choisir et de nous retourner le coupon ci-dessous en mairie

**AVANT LE 31 OCTOBRE 2025.**



### COUPON À RETOURNER EN MAIRIE

**MADAME :**

NOM & Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

N° de téléphone (obligatoire) : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Je choisis le repas de Noël (j'ai 68 ans ou +)

**OU**

Je choisis le colis gastronomique de Noël (j'ai 70 ans ou plus)



**MONSIEUR :**

NOM & Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

N° de téléphone (obligatoire) : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Je choisis le repas de Noël (j'ai 68 ans ou +)

**OU**

Je choisis le colis gastronomique de Noël (j'ai 70 ans ou plus)



**Merci de découper ce coupon et le remettre à l'accueil de la mairie  
IMPÉRATIVEMENT AVANT LE VENDREDI 31 OCTOBRE 2025  
PASSÉE CETTE DATE, AUCUN COUPON NE SERA PRIS EN COMPTE.**



## ENTREPRISE DE COUVERTURE

02 35 38 09 88 / 06 14 97 07 95 / 06 13 98 12 87

 02 35 31 62 15

1, rue Général Bridoux - 76210 GRUCHET-LE-VALASSE  
leblondsarl@gmail.com

SIRET : 479 129 629 00016

# MALANDAIN

Entreprise artisanale d'électricité générale

*Dépannage 7 jours/7*

Tous travaux électriques neufs ou de rénovation

02 35 31 28 99 / 06 30 29 41 54

[electricite-malandain.fr](http://electricite-malandain.fr) [malandain.elec@orange.fr](mailto:malandain.elec@orange.fr)

1, rue Bourdin 76210 GRUCHET-LE-VALASSE



Agence HAUGUEL  
Agent général

Assurances - Banque - Prévoyance  
Prêt - Assurance Emprunteur

Face à Carrefour  
76210 GRUCHET-LE-VALASSE  
Tel : 02 35 31 94 17

Ouverture du Lundi au Samedi midi  
[agence.hauguel@axa.fr](mailto:agence.hauguel@axa.fr)